



Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports



TABLE DES MATIÈRES

1

Création de nouvelles statistiques
sur les ONC

2

Présentation du système de rappel
automatique sur les ONC via le PPI

3

Statistiques relatives au signalement
d'organismes nuisibles sur le PPI
(au 31 décembre 2016)

Création de nouvelles statistiques sur les ONC

Le Secrétariat a mis au point six nouveaux types de statistiques sur les obligations nationales en matière de communication d'informations (ONC) sous forme de graphiques et de résumés complets établis à partir des rapports publiés sur le Portail phytosanitaire international (PPI) par les pays. On dénombre au total 17 graphiques et 27 tableaux automatiquement mis à jour dès que de nouveaux rapports sont publiés sur le PPI.

1. Les informations livrées par ces statistiques sont les suivantes:
 - Changements de points de contact;
 - Activités des points de contact de la CIPV et des éditeurs PPI en lien avec la CIPV.
2. Statistiques sommaires sur les ONC: rapports en lien avec les ONC publiés depuis 2005.
3. Statistiques sommaires sur les ONC: rapports en lien avec les ONC, par année.
4. ONC: évolution des publications de rapports entre 2015 et 2016.
5. Statistiques détaillées pour chaque ONC.

Les données permettent de faire ressortir l'évolution des publications de rapports sur les ONC et d'évaluer l'efficacité du programme relatif aux ONC.

Toutes les statistiques sur les ONC sont disponibles sur le PPI (il n'est pas nécessaire de se connecter au site pour les consulter).

Année du signalement d'organismes nuisibles

La présente série de bulletins d'information (1 à 12) sera publiée d'avril 2016 à mars 2017 et traitera des objectifs et du fonctionnement des ONPV. Nous vous invitons à lire chacun de ces bulletins.



Présentation du système de rappel automatique sur les ONC via le PPI

En 2014, le NROAG s'était fixé entre autres objectifs à court terme de créer un système de rappel automatique sur les ONC via le PPI. Cet objectif a été inclus dans le plan de travail relatif aux ONC. Le Secrétariat a mis au point ledit système, lequel est entré en service en juillet 2016.

Tous les points de contact officiels recevront tout au long de l'année sur leur messagerie électronique des rappels automatiques sur les ONC. Les rappels concernent les rapports sur les ONC publiques (qui doivent être publiés sur le PPI), les liens défectueux et les informations relatives aux éditeurs PPI. Ils seront envoyés selon le calendrier suivant:



Catégorie d'ONC	Fréquence	Mois
Point de contact (coordonnées)	Tous les 3 mois	Janvier, avril, juillet, octobre
Signalement d'organismes nuisibles et actions d'urgence	Tous les 6 mois	Février, août
Description de l'ONPV Points d'entrée Liste des organismes nuisibles réglementés Législation Exigences/restrictions/interdictions phytosanitaires	Tous les 12 mois	Novembre
Informations sur les fichiers et les URL	Tous les 3 mois	Mars, juin, septembre, décembre
Informations sur les éditeurs PPI	Tous les 12 mois	Mai



Les points de contact officiels recevront chaque mois un rappel automatique. Aucun rappel automatique n'est prévu concernant les ONC qui relèvent strictement d'accords bilatéraux (raisons des exigences phytosanitaires ou des cas de non-conformité, par exemple).

Les destinataires des rappels sont invités à faire part de leurs impressions sur le système en écrivant à IPPC-IT@fao.org. Ces retours d'information permettront de réajuster le système en fonction des besoins des utilisateurs.

Le saviez-vous ?

L'ensemble des matériels d'information sur les ONC – Guide sur les ONC, tableaux récapitulatifs, brochures et fiches d'information – sont désormais disponibles en français. Ces matériels peuvent être consultés et/ou téléchargés depuis [cette page](#) (indiqués grâce à la mention «Fr»).



Statistiques relatives au signalement d'organismes nuisibles sur le PPI (au 31 décembre 2016)

Signalements d'organismes nuisibles			
Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantes	Nombre de signalements
Afrique	49	14	54
Asie	25	12	50
Europe	45	17	162
Amérique latine et Caraïbes	33	16	92
Proche-Orient	15	0	0
Amérique du Nord	2	2	146
Pacifique Sud-Ouest	13	7	93
Total	182	68	597



Signalements d'organismes nuisibles		Décembre 2016	
Région	Partie déclarante	Nouveau	Mise à jour
Afrique	Mozambique	1	2
Asie	Myanmar, Singapour	0	2
Europe	République tchèque	14	1
Amérique latine et Caraïbes	Nicaragua	1	0
Proche-Orient	-	0	0
Amérique du Nord	États-Unis	10	0
Pacifique Sud-Ouest	-	0	0
Total		26	5

Changements de points de contact en décembre 2016

En décembre 2016, aucun nouveau point de contact n'a été signalé. La dernière liste en date des points de contact, avec leurs coordonnées, est disponible sur [cette page](#).



Réfléchissez avant de voyager : prenez toute la mesure des conséquences de vos actes.

Ne vous est-il jamais arrivé de ramener de voyage des bibelots en bois, des fleurs ou des produits agricoles pour les offrir à vos amis ou à votre famille ? La prochaine fois, ONGEZ un instant aux éventuelles conséquences d'un tel choix. Il se peut que vous introduisiez dans votre pays des organismes nuisibles susceptibles d'avoir des effets négatifs très importants sur l'économie, la sécurité alimentaire ou l'environnement.

Mieux vaut prévenir que guérir
Agissez de façon responsable !

SIGLES ET ACRONYMES

CIPV	Convention Internationale pour la protection des végétaux
CMP	Commission des mesures phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NROAG	Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports
ONPV	Organisation nationale de la protection des végétaux
ORPV	Organisation régionale de la protection des végétaux
PC	Partie contractante à la CIPV
PCO	Point de contact officiel d'une Partie contractante à la Convention
PPI	Portail phytosanitaire international (www.ippc.int/fr)

LIENS UTILES

Rôle des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/role-ippc-official-contact-points/>

Formulaire de notification du **point de contact de la CIPV**

<https://www.ippc.int/fr/publications/ippc-official-contact-point-notification-form/>

Formulaire de notification de l'**éditeur PPI**

<https://www.ippc.int/fr/publications/ipp-editor-nomination-request-nppos/>

Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations (Version 1.1, mai 2016)

<https://www.ippc.int/fr/publications/80405/>

Informations générales sur les **obligations nationales en matière d'établissement de rapports**

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/>

Bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (éditions précédentes)

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-official-contact-point/>

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-organization-of-the-nppo/>

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-nro-year-of-the-pest-reports/>

Résumé des **informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports** communiquées par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/>

Liste des **points de contact de la CIPV**

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/contactpoints/>

Résumé des **signalements d'organismes nuisibles** communiqués par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/pestreport/>



Coordonnées de la CIPV

Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)

Tél: +39 06 5705 4812

Courriel: ippc@fao.org | Site Internet: www.ippc.int